

ATELIER DE REFLEXION SUR LE THEME :

« MIGRATION ET ENJEUX FONCIERS EN COTE D'IVOIRE »

DATE : 15 et 16 décembre 2016

Lieu : Université Peléforo Gon COULIBALY

Titre de la communication :

**APERÇU DU PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES
POPULATIONS MIGRANTES EN COTE D'IVOIRE**

Présenté par :

IRA Bruno,

Statisticien-Sociologue

Directeur régional de l'Institut National de la Statistique de Korhogo

Contacts : 48 63 01 03 / 40 47 88 10

SOMMAIRE

- I- Introduction générale
- II- Méthodologie
- III- Cadre démographique de référence
- IV- Migrations internes**
 - 4.1- évolution globale de la migration interne
 - 4.2- migration interne selon l'âge et le sexe des migrants
 - 4.3- migration intérieure à destination rurale
 - 4.4- migration intérieure selon le niveau d'instruction des migrants
 - 4.5- migration intérieure selon le statut matrimoniale des migrants
 - 4.6- migration intérieure selon le type d'activité des migrants
 - 4.7- migration intérieure et occupation des migrants
- V- Migration internationale**
 - 5.1- migration internationale selon
 - 5.2- migration internationale selon le milieu de résidence des migrants
 - 5.3 Migration internationale selon l'âge et le sexe des immigrants
 - 5.4- migration internationale et statut matrimonial des immigrants
 - 5.6- migration internationale et activité économique des immigrants
- VI- Conclusion

- VII- Conclusion générale

I- INTRODUCTION GENERALE

Depuis plusieurs années, la problématique de l'évolution migratoire occupe une place de plus en plus grande dans le débat politique, social et scientifique parce qu'elle est au cœur des mutations des sociétés contemporaines. A ce propos, la majorité des études et recherches empiriques ont révélé que la densification permanente des flux migratoires continue d'entraîner, dans le temps et dans l'espace, une chaîne de conséquences sociales, économiques et politiques tant dans le pays de départ que le pays d'accueil des migrants. Les pays à longue tradition d'immigration comme la France et les Etats-Unis d'Amérique ont certes bénéficié des « dividendes démographiques » mais sont devenus à terme le réceptacle de nombreux problèmes d'intégration et insertion sociale, le racisme.... En Afrique ce sont les problèmes fonciers qui sont fréquemment indexés.

La Côte d'Ivoire connue comme « un pays d'immigration en Afrique de l'Ouest a fait de l'ouverture sur l'extérieur l'un des éléments de sa stratégie de développement » n'échappe pas à ce constat.

Plusieurs traits distinguent la Côte d'Ivoire :

- L'ancienneté et volume de la présence d'une importante population d'étrangers ;
- La sédentarisation de longue durée des populations étrangères en provenance des pays voisins de la Côte d'Ivoire;
- Les regroupements familiaux prépondérants parmi la population immigrée

Mais paradoxalement, l'on constate le faible intérêt de la recherche sociologie pour les questions sur la migration et ses enjeux. A cette fin, plusieurs aspects des phénomènes migratoires qui en résultent sont méconnus. D'où l'intérêt de la prise en compte des variables démographiques dans la manifestation du phénomène migratoire au cours du présent atelier consacré au thème central « **Migration et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire** ».

L'objectif de la présente communication vise à faire connaître les dynamiques démographiques des migrations qui influencent potentiellement les résurgences des conflits fonciers. En somme, les caractéristiques sociodémographiques et économiques des populations immigrées laissent entrevoir les logiques sociales et économiques des comportements des migrants.

D'où l'intérêt de la présente communication sur le profil démographique des migrants.

Pour l'atteinte de cet objectif, l'exposé est structuré en deux (2) grandes parties :

Le premier chapitre évoquera les données globales de la dynamique migratoire par rapport à la population totale de la Côte d'Ivoire : cela permettra de saisir le poids de plus en plus prépondérant du volume migratoire en Côte d'Ivoire. Le deuxième chapitre se consacrera à la typologie des migrations, à savoir les migrations internes et les migrations internationales selon les caractéristiques sociodémographiques et économiques : la répartition par sexe et âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial et le milieu de résidence, les activités économiques.

II- METHODOLOGIE DU TRAVAIL

En l'absence des données officielles du RGPH2014 sur la migration, l'exposé s'appuie sur les revues documentaires issues des résultats de plusieurs travaux de terrain qui ont largement contribué à faire comprendre la problématique des migrations en Côte d'Ivoire:

- Recensements et enquêtes généraux de population des années 1975, 1988 et 1998 ;
- l'Enquête Ivoirienne sur les migrations et l'Urbanisation (EIMU, 1993) ;
- rapports d'études nationales prospectives (Côte d'Ivoire 2015 et 2040) et des rapports de la Banque mondiale sur la migration et de l'Organisation Internationale des Migrations (OMI) ;
- **Migration et Développement : défis et perspectives pour le développement de la Côte d'Ivoire** » et « le 2^{ème} rapport sur l'état et le devenir de la Population de la Côte d'Ivoire (REPCI 2007-2008 » corroborer les similitudes des indicateurs évoqués dans les autres travaux scientifiques.

III- LE CADRE DEMOGRAPHIQUE DE REFERENCE

Ce chapitre fournit les données générales de l'évolution de la population résidente en Côte d'Ivoire. Pour mettre en évidence les dynamiques de certains phénomènes, des comparaisons seront menées avec les recensements précédents de 1975, de 1988 et 1998.

Les peuplements originels de la Côte d'Ivoire se répartissent en deux (2) types de peuplement : les peuples de la savane (Mandé du Nord et voltaïques) et les peuples de la forêt (Akan, Krou, Mandé du sud). Le cadre humain qui vient d'être dressé va être modifié de façon significative avec les déplacements massifs des populations des savanes et des populations étrangères vers les zones forestières qui attirent depuis les années 70 de nombreux immigrants d'Afrique de l'ouest avec l'intensification des échanges internationaux.

La population résidente de Côte d'Ivoire est passée de 6 709 600 en 1975 à 10 815 694 habitants en 1988 et à 15 366 672 en 1998. Les résultats du Recensement de la Population et de l'Habitat de 2014 donnent un effectif de 22 671 331 habitants avec un taux d'accroissement de 2,6%. La population urbaine représente actuellement 43% de la population totale. On note une inégale répartition de la population entre les zones de forêts et celles des savanes.

La Côte d'Ivoire se distingue également par son exception migratoire. La population étrangère qui représentait 22% en 1975 est progressivement passée de 28% en 1988 à 26% en 1998 et à 24% en 2014 de la population résidente. Pour des raisons historiques, les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire fournissent environ 88% de la population d'origine étrangère. La Côte d'Ivoire compte 5 490 222 personnes non ivoiriennes.

Les migratoires se distinguent par les migrations internes et les migrations internationales.

IV- LES MIGRATIONS INTERNES

Selon les trois derniers recensements de la population des années 1975, 1988 et 1998 et celles de l'Enquête sur les migrations et l'Urbanisation (EIMU-93), plus de plus de quatre (4) personnes sur dix (10) ont effectué une migration au cours de leur vie. Environ, deux-tiers de ces migrations sont des migrations internes.

La mobilité de la population est saisie par la comparaison du lieu de naissance avec le lieu de résidence du moment d'une part et du lieu de résidence de plus de six (6) mois avant l'enquête avec le lieu de résidence du moment (migration récente) d'autre part. Cette mobilité de la population est qualifiée à l'échelle du pays de migration interne lorsque le lieu de naissance ou de résidence se trouve sur le territoire national.

4.1- Evolution globale de la migration interne.

Le recensement de 1998 a dénombré un total de 6 568 972 migrants sur la durée de vie, soit 42,7% de la population totale des 15 366 672 personnes recensées. L'effectif des migrants internes s'élève à 4 405 328 personnes et représente 28,7% de la population totale. Rapportée à la population migrante totale, la communauté des migrants internes représente 2/3, soit 67,1% de la population résidante. Les données du tableau 4.1 montrent une constante de cette proportion depuis le recensement de la population réalisé en 1975. Elles soulignent une intense mobilité de la population qui se maintient dans le temps.

Tableau 4.1 population en % par année selon le statut migratoire

Sources des données	Effectif de la population	Population migrante	Migrants interne par rapport à l'ensemble des migrants
RGPH 1975	6 709 600	47,2	66,0
RGPH 1988	10 815 694	42,0	61,0
EIMU 1993	13 044 941	41,4	67,8
RGPH 1998	15 366 672	42,7	67,1

4.2- les migrations internes selon l'âge et le sexe

L'intérêt d'étudier le profil démographique des migrants selon l'âge et le sexe réside dans le fait que les migrations touchent différemment les individus en fonction de leur sexe et âge. Généralement, l'on note que la population ivoirienne se caractérise en général par sa sur-masculinité, c'est-à-dire 104 hommes pour 100 femmes. Cependant, c'est plutôt une situation inverse que l'on constate chez les migrants internes avec une sur-féminité dans cette catégorie de population selon le RGPH1998. L'examen du rapport de masculinité montre une dominance du sexe féminin parmi les migrants internes jusqu'à de 34 ans quel que soit le milieu de résidence. Les femmes sont relativement plus nombreuses à effectuer une migration interne, soit 71,2% par rapport aux hommes 63,5%. Ces groupes d'âges correspondent généralement aux âges d'entrée en union, ce qui confirme le caractère essentiellement matrimonial des migrations internes.

4.3- Les migrations internes à destination rurale

La distribution des migrants par milieu de résidence permet de mieux cerner la distribution spatiale des grands courants migratoires en Côte d'Ivoire selon le milieu urbain ou le milieu rural. En relation avec la thématique centrale du présent atelier, l'on va s'appesantir sur le milieu rural qui laisse apparaître une sédentarisation de durée de vie des migrants dans les zones forestières où la résurgence des conflits fonciers entre étrangers et autochtones est quasi-permanente..

Les résultats fournis par les deux derniers recensements de 1988 et de 1998 montrent que plus du tiers de la population vivant en zone rurale est composé d'immigrants. Sur cette proportion d'immigrants ruraux, on note que trois sur cinq sont des immigrants internes.

A partir des indices d'entrée calculés en 1988, on note que les régions situées en zone forestière enregistrent les valeurs les plus élevées avec en tête le Sud-ouest (44,6%) suivie du centre-ouest (23,3%) et du centre est (17,2%). Ces résultats sont sensiblement identiques à ceux de 1998 avec quatre régions qui se distinguent par l'ampleur de l'immigration rurale. Ce sont le Bas-Sassandra (33,8%), le Moyen-Cavally (32,1), le Worodougou (29,9%) et le fromager (24,4%) de immigrants internes qui s'établie au-dessus de la moyenne nationale (22,1%). Si pour le Sud-Ouest et le Centre-Ouest et l'Ouest qui sont les nouveaux fronts pionniers de culture de café et de cacao, par contre celui du Worodougou s'explique par la ruée des chercheurs artisanaux de diamant (B. Zanou, 1992 et 2001).

De ce qui précède, l'on peut affirmer que les flux migratoires vers les zones rurales sont largement tributaires de l'économie de plantation de la zone forestière qui occupe une place centrale dans la problématique migratoire en Côte d'Ivoire (R, Balac, 2002).

4.4- La migration interne selon le niveau d'instruction

Selon les informations collectées au cours de l'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation en Côte d'Ivoire (EIMU, 1993), on constate que plus de la moitié des migrants internes (56%) n'ont aucun niveau d'instruction. Cette tendance s'observe aussi bien chez les hommes (55%) que chez les femmes (58%) hommes (55%) que chez les femmes (58%). Le faible niveau d'instruction des migrants semble expliquer en grande partie les motifs de la migration. En effet, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction sont plus enclins à migrer pour des raisons économiques ou à la recherche d'un emploi peu nécessitant moins de qualification (ouvriers, manœuvres, agriculteurs, gardiennage, etc...) et des raisons matrimoniales chez les femmes

Tableau 4.4: répartition des migrants internes par sexe selon le l'niveau d'instruction

Niveau d'instruction	hommes	femmes	ensemble
Sans niveau	54,6	57,7	55,9
Primaire	16,5	21,1	18,3
Secondaire et plus	28,9	21,2	25,8
Effectif total	100	100	100

4.5- La migration interne selon le statut matrimonial

Selon les données de l'EIMU 1993, les femmes célibataires migrent moins que les hommes célibataires : 68% des célibataires migrants sont des hommes contre 32% chez les femmes. Chez les mariés, les hommes sont toujours les plus nombreux. Mais dans une moindre mesure qu'au niveau des célibataires comme. Ces données confirmeraient ainsi une plus grande propension des femmes à migrer pour des motifs de mariage.

4.6- Migration interne selon le type d'activité et l'occupation

L'on observe que 55% des migrants interne sont occupés. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (65%) qu'en milieu urbain (48%). Parmi les inactifs, la proportion de ménagères est la plus importante. Les migrants internes

4.7- Migration interne et occupation

Selon l'EIMU, on a enregistré un taux d'occupation de 94,2%, ce qui signifie que plus de 9 migrants internes sur dix ont déclaré effectivement une activité. Le milieu rural avec l'agriculture comme principale branche d'activité occupe plus facilement les populations appelées à exercer pour la plupart du temps des activités non-salariés et libérales, plus accessible à un grand nombre d'individus.

La classification des migrants actifs occupés que la majorité d'entre eux sont des « indépendants » (45,6%). Ensuite viennent les salariés

Conclusion partielle sur les migrations internes

Les migrations internes sont intenses et variées en Côte d'Ivoire. Ainsi, les régions traditionnelles d'immigration, le Sud-ouest, le Centre-ouest et l'Ouest situées en zone forestière se maintiennent comme les principales régions d'accueil. De même, les régions du centre, du centre-nord et du nord situées en zone de savane continuent d'être les principales régions d'émigrations ou zone de départ.

V- MIGRATION INTERNATIONALE

La migration internationale concerne les populations venues des pays étrangers

5.1- Evolution des migrants internationaux

L'évolution historique des migrants internationaux en Côte est une réalité encore d'actualité. Leur poids dans la population ivoirienne est l'une plus élevé en l'Afrique. En effet, la population étrangère s'est accrue au fil des années : de 3 039 037 en 1988 et 4 000 047 est évaluée à 5 490 222 personnes selon le RGPH2014.

Cependant les ressortissants de la zone CEDEAO en constituent la quasi-totalité (97,4%). Parmi ces derniers, les ressortissants burkinabés et maliens ont un poids prépondérant avec respectivement 56% et 19% du total.

Tableau 5.1 : répartition de la population résidente de nationalité par provenance

Pays d'origine	RGPH1975	RGPH88	RGPH1998
Burkina Faso	548 242 (52,3%)	866 547 (49,7%)	1 152 189 (54,3%)
Mali	235 683 (22,5%)	379 401 (21,8%)	387 493 (18,3%)
Guinée	66 52 (6,3%)	120 147 (6,9%)	117 886 (5,6%)
Ghana	44 021 (4,2%)	137 340 (7,9%)	97 444 (4,6%)
Bénin	27 685 (2,6%)	45 987 (2,6%)	54 199 (2,6%)
Niger	27 543 (2,6%)	64 332 (3,7%)	74 401 (3,5%)

5.2- Migration internationale, milieu de résidence et région d'installation des migrants

La répartition des migrants internationaux dans les régions d'installation est inégale sur le territoire national. Les zones sud, sud-ouest (25,0%), bas Sassandra (24,7%), du Moyen- Cavally (22,1), et du haut Sassandra (17,6), sud-est, ouest- et centre-ouest concentrent une grande partie des étrangers. La particularité de ces régions est qu'elles appartiennent à la zone forestière. Cette situation trouve son explication dans des raisons à la fois d'ordre politique et économique. En effet, la politique d'ouverture adoptée par l'Etat au lendemain de l'indépendance a favorisé l'afflux des ressortissants ouest-africains. La relative prospérité du pays a constitué le moteur de cette migration.

Au total, l'installation des immigrants est généralement fonction des opportunités qu'offre chaque région et activités principales exercées par chaque communauté d'immigrés.

La proportion des immigrants en zone rurale est nettement dominante : elle est passée de 50,7% à 57,6% respectivement de 1975 à 1988. Cette forte proportion est dans les zones rurales est due aux opportunités d'emplois agricoles et aux possibilités de devenir plus tard des propriétaires terriens ou de plantations. Les zones de concentration sont les zones de production agricoles. En guise d'exemple, la communauté burkinabé, la plus importante des

communautés étrangères réside dans les zones rurales (71,8%) et constituent l'essentiel de la main d'œuvre du secteur primaire (Zanou, 201)

5.3- Migration internationale et structure par âge

Cette analyse est basée sur trois (3) grandes groupes d'âges :

- Les enfants de moins de 15 ans ;
- Les adultes âgés de 15 à 59 ans
- Les personnes âgées de 60 ans et plus

La répartition par sexe et âge des migrants internationaux est déséquilibrée en faveur du sexe masculin et des classes d'âge actifs.

Les enfants de moins de 15 ans représentent 10,9% des immigrés contre 12,4% en 1988. La population active de 15 à 54 ans représentait 84,8% des immigrés en 1988 contre 81% en 1998 avec une forte concentration entre 15 et 40 ans.

Au total, l'on observe que l'une des caractéristiques majeures de l'immigration en Côte d'Ivoire est la concentration des immigrés aux âges actifs. La population active de structure par âge révèle surtout une population en majorité jeune.

5.4- Migration internationale et statut matrimonial

La population étrangère est majoritairement mariée. Ainsi, 93,8% des étrangers de 12 ans et plus sont en situation de mariage. La polygamie est plus répandue chez les étrangers que chez les nationaux.

5.5- Migration internationale et niveau d'instruction

Les étrangers sont majoritairement analphabètes car 76,9% ne savent ni lire, ni écrire (RGPH1998) alors que la population ivoirienne n'en compte que 56%. Plus de trois personnes sur quatre ne sont pas à mesure de lire et écrire. C'est l'une des caractéristiques principales de la population étrangère est son niveau élevé d'analphabétisme (76,9%). Ne sait lire ni écrire.

Ce niveau d'analphabétisme élevé de la population d'origine étrangère s'explique par le faible taux de scolarisation des communautés les plus importantes, notamment les burkinabés (19,% de scolarisés), les maliens (25%) et les guinéés (16%).

5.6- Migration internationale et activités économiques

Le taux d'activité des communautés étrangères se situe à 57,9% (RGPH1998), ce qui illustre bien que l'immigration en Côte d'Ivoire a des relents économiques. Ce taux varie de 57,9% chez les Burkinabés et 56,5% pour les Maliens.

Les hommes sont nettement plus actifs que les femmes, soit 75,1% chez les hommes et 35,6% chez les femmes.

La communauté étrangère à une participation plus active à l'économie nationale que la population nationale, 57,9 contre 47,7%. Les étrangers sont plus présents dans le secteur informel. La répartition des étrangers par secteur d'occupation montre que ceux-ci se concentrent particulièrement dans deux secteurs :

- Les activités de production agricole du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche, et exploitation forestière), qui sont en général des activités non qualifiantes et pouvant être exercé par des personnes sans instruction.
- Les activités distributives et productrices du secteur tertiaire informel : commerce de détail).

CONCLUSION TOTAL

De ce qui précède, l'on note que les migrations internationales se caractérisent par leur ampleur et leur intensité avec une forte population étrangère qui fait de la Côte d'Ivoire le principal pays d'immigration en Afrique de l'Ouest.

Les immigrés viennent principalement des pays limitrophes avec plus de 70% de ressortissants du Burkina Faso et du Mali.

Cette migration a des mobiles essentiellement économiques et explique sa concentration dans le Sud forestier où s'est développée depuis de nombreuses années l'économie de plantation.

L'analyse des caractéristiques des migrants internes et migrants internationaux dégage trois traits dominants et communs chez les deux types de migrants :

- Une inégale répartition par sexe et par âge
- Le statut de marié ;
- Le faible niveau d'instruction
- Une forte présence dans les zones forestières
- Ils actifs et indépendants dans les secteurs agricoles et les secteurs de distribution de détail

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SELECTIVES

BEAUCHEMIN (C), 2001, « *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire* », les
Etudes du CEPED n°19

DUREAU (F), 1987 ; « *Migration et Urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire* », ORSTOM,
Collection Etudes et Thèses, Paris ; 654 p

ESSOH (B), 2001 ; « *Etat et structure de la population* », INS

N'CHO (S), 1992 ; « *répartition spatiale de la population et migrations* », INS, septembre
1992

Institut National de la Statistique, 2001, Recensement Général de la Population et de l'Habitat
1998, analyse de résultats définitifs, Tome 2, Migration, Abidjan, 121 pp

Institut National de la Statistique, 1988, Recensement Général de la Population et de l'Habitat
1998, analyse de résultats définitifs, Tome 2, Migration, Abidjan, 121 pp

L'Enquête Ivoirienne sur les migrations et l'Urbanisation (EIMU, 1993) ;

**Migration et Développement : défis et perspectives pour le développement de la Côte
d'Ivoire** » et « le 2^{ème} rapport sur l'état et le devenir de la Population de la Côte d'Ivoire
(REPCI 2007-2008 » corroborer les similitudes des indicateurs évoqués dans les autres
travaux scientifiques.

BANQUE MONDIALE, rapports d'études nationales prospectives (Côte d'Ivoire 2015 et
2040) et des rapports de la Banque mondiale sur la migration et de l'Organisation
Internationale des Migrations (OMI)

REA (A), TRIPER (M), 2013, « *Sociologie de l'Immigration* », Paris, Editions La
Découverte,

ZACHARIA (K.C), 1978 ; « *la Migration en Côte d'Ivoire* », Banque Mondiale,
Washington,

pp 162.

ZANOUE (B), 2001, « *Migrations* », INS-RGPH-98, in analyses des résultats

ZANOUE (B) et al, 2001 ; « *Migrations et Société en Côte d'Ivoire* », INS,